



Plan de protection des océans

Initiative d'évaluation des effets cumulatifs du transport maritime

Contexte

Dans le cadre du Plan de protection des océans, le gouvernement du Canada collabore avec les peuples autochtones, les intervenants locaux et les collectivités côtières en vue de mieux comprendre les effets de la circulation maritime sur les milieux côtiers. La mobilisation sur ce sujet se poursuit partout au pays et en ligne sur le site <https://parlonstransport.ca/>.

Qu'est-ce que l'Initiative d'évaluation des effets cumulatifs du transport maritime?

[Cette initiative](#) permettra au gouvernement du Canada de mieux comprendre les effets cumulatifs et les facteurs de stress causés par les activités maritimes sur les milieux marins. Pour ce faire, un cadre d'évaluation sera élaboré en tenant compte des commentaires des parties intéressées.

Qu'avons-nous fait jusqu'ici?

Dans le cadre de séances de consultation locales, régionales et nationales, nous avons **cerné les principales préoccupations et les principaux facteurs de stress** causés par les activités maritimes, dont la perturbation des routes migratoires et les risques pour la sécurité pendant les déplacements sur l'eau. Avec les collaborateurs à six projets pilotes menés sur le territoire canadien, nous **continuons de recueillir de l'information sur l'environnement et les navires**. Les sites qui suivent correspondent à différents types d'activités de transport maritime (présentes et futures) et de milieux côtiers :

- Baie Cambridge, au Nunavut
- Nord de la Colombie-Britannique
- Sud de la Colombie-Britannique
- Fleuve Saint-Laurent, au Québec
- Baie de Fundy, au Nouveau-Brunswick
- Côte Sud de Terre-Neuve-et-Labrador





Quelles sont les prochaines étapes?

Nous continuerons à travailler avec nos collaborateurs dans le cadre des projets pilotes et avec d'autres parties intéressées aux fins suivantes :

- ✓ élaborer le cadre national d'évaluation des effets cumulatifs du transport maritime;
- ✓ examiner les déplacements des navires, les données environnementales et culturelles et les connaissances des Autochtones, afin de soutenir la prise de décisions fondée sur des données probantes;
- ✓ tirer parti de cette recherche pour repérer des outils et des stratégies qui pourraient servir à évaluer et à atténuer les effets sur le milieu marin du transport maritime actuel et à venir.



L'Initiative d'évaluation des effets cumulatifs du transport maritime est une autre mesure que prend le gouvernement du Canada pour protéger nos côtes et nos voies navigables. Le gouvernement investit 1,5 milliard de dollars dans le Plan de protection des océans, une stratégie visant l'amélioration de la sécurité maritime et de la navigation responsable, la protection du milieu marin du Canada et la réconciliation avec les Autochtones.